

SCHÉMA ORGANISATIONNEL

DU

PLAN D'ASSURANCE QUALITÉ(S.O.P.A.Q.)

CADRE TYPE

ENTREPRISE :

ADRESSE :

Référence du Marché :

Date :

P R E A M B U L E

Le Plan d'Assurance Qualité définit les dispositions générales adoptées par l'entreprise.

Les rubriques suivantes devront impérativement faire l'objet de réponses précises ou d'engagements de la part des candidats, éventuellement co-signés par les fournisseurs ou producteurs concernés.

L'ensemble des réponses apportées à chacune des rubriques constituera le Schéma Organisationnel du Plan Assurance Qualité (SOPAQ).

Ces réponses, indispensables au choix du mieux-disant, seront examinées de manière rigoureuse pour l'application du critère de jugement «Valeur Technique» prévue par l'article 4 du Règlement de Consultation.

1. PRÉSENTATION DU TITULAIRE –ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE À DÉVELOPPER UNE DÉMARCHE QUALITÉ

Rappel de l'objet du marché, la désignation du Maître d'ouvrage ;
Identification de l'entreprise ou du groupement d'entreprise (raison sociale, adresse) ;
Désignation du mandataire ;
Déclaration d'engagement du titulaire à mettre en œuvre l'organisation et les moyens pour respecter les engagements contractuels du marché, objet de la consultation et développer une démarche qualité.

2. ORGANISATION GÉNÉRALE DU PRESTATAIRE POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS

Organisation du titulaire pour la réalisation des différentes prestations ;

L'organisation spécifique du candidat pour assurer la disponibilité et la réactivité nécessaires à la réalisation des prestations : le candidat détaillera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour être réactif et assurer le respect des délais d'intervention.

L'organisation spécifique pour les prestations en urgence sera également détaillée spécifiquement.

3. MOYENS AFFECTÉS AUX PRESTATIONS

Moyens humains : l'organisation générale présentant de façon claire la composition de l'équipe, l'organigramme détaillé avec indication du nom et des références du responsable technique désigné pour le suivi et l'exécution du marché (qui sera l'interlocuteur du maître d'ouvrage), la répartition des tâches et compétences des différents intervenants, ainsi que les sous-traitants envisagés le cas échéant et leurs principales références ;

Moyens techniques et matériels à mettre en œuvre en justifiant de l'adéquation de ces moyens avec les prestations à réaliser. Le candidat devra mettre en évidence les moyens techniques et matériels mis en place pour respecter les délais d'intervention contraints du marché ;

Tâches sous-traitées, identification et assurance qualité des sous-traitants.

4. PRINCIPALES FOURNITURES

Informations concernant les principales fournitures du chantier (provenance, fournisseur, fiche produit, ...) ;

Engagement qualité vis-à-vis des fournisseurs ;

Engagement qualité vis-à-vis des produits.

5. DOCUMENTS DE SUIVI DE LA QUALITÉ

Modalités et procédures d'exécution des principales tâches à réaliser ;

Gestion du PAQ et cadres des documents de suivi (circuits de vérification et de diffusion) ;

Identification des points critiques et des points d'arrêt et la gestion des interfaces ;

Organisation des contrôles (contrôles internes et externes)

NB :

Une attention particulière sera portée sur le respect, par le candidat, de la structure de SOPAQ proposée ci-dessus ainsi que sur la clarté des informations y figurant.